

# L'INTENTION DU LÉGISLATEUR : UN CONSTRUIT JURIDIQUE

WEBINAIRE SUR LA  
RÉDACTION  
LÉGISLATIVE

LE MERCREDI 23 MAI 2018 À MIDI, HEURE DE L'EST (VOIR FUSEAUX HORAIRES)

Ce webinaire de 90 minutes est parrainé par le programme de diplôme post-baccalauréat en rédaction législative de l'[Université Athabasca](http://www.athabasca.ca).

## CONFÉRENCIÈRE

LA PROFESSEURE MISTRALE GOUDREAU

Faculté de droit – Section de droit civil, Université d'Ottawa

## APERÇU DU SÉMINAIRE

Au Canada, le principe moderne de Driedger a été déclaré « la méthode d'interprétation législative privilégiée » par la Cour suprême du Canada, mais certains auteurs notent un manque de cohérence des tribunaux dans l'utilisation de ce principe, notamment une alternance déroutante dans leurs décisions entre textualisme et intentionalisme. La thèse selon laquelle l'intention du législateur est en fait un construit juridique permet peut-être de sortir de ce malaise conceptuel, ce qui fera l'objet de cette présentation.

**Mistrale Goudreau**, (LL.L. Université de Montréal), LL.M. (London School of Economics and Political Science), membre du Barreau du Québec, est professeur titulaire à la Section de droit civil de l'Université d'Ottawa où elle enseigne depuis 1982. Ses domaines d'enseignement touchent la propriété intellectuelle, l'interprétation des lois ainsi que le droit et technologie. Elle a aussi été professeur invité et chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, à la Faculté de droit de l'Université de Nantes (France), et au Canadian Foreign Service Institute (CFSI) à Ottawa, ainsi que chercheur invité au Max-Planck-Institut für ausländisches und internationales Patent-, Urheber- und Wettbewerbsrecht (Munich, Allemagne) et consultante pour le Gouvernement du Canada. Elle a été la présidente de la revue scientifique *Les Cahiers de propriété intellectuelle* (2014-2016) et elle est membre du Centre de recherche en droit, technologie et société (Ottawa). Elle a publié de nombreux articles de doctrine dans le domaine du droit d'auteur, de la concurrence déloyale, de la rédaction législative et de la théorie du droit.

## Heure de diffusion selon les différents fuseaux horaires

HP : de 9 h 00 à 10 h 30  
HE : de midi à 13 h 30

HR : de 10 h à 11 h 30  
HA : de 13 h à 14 h 30

HC : de 11 h à 12 h 30  
HT : de 13 h 30 à 15 h

## EXIGENCES ET RECOMMANDATIONS

Pour participer au webinaire, il est nécessaire d'avoir accès à une connexion Internet de bonne qualité, offrant une bande passante suffisante pour transmettre les présentations vidéos. Le webinaire sera accessible depuis les navigateurs standards tels que Windows Explorer, Firefox ou Google Chrome. Il est recommandé d'assister à la présentation en groupe, dans une salle munie d'un équipement audiovisuel suffisant pour accueillir le nombre de personnes inscrites à votre emplacement. Un lien vers l'enregistrement du webinaire sera transmis à chaque participant après l'événement.